

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du jeudi 22 mai 2025

Membres du Conseil Communautaire en exercice : 123

Le Conseil de Communauté, convoqué le 15 mai 2025, s'est réuni Salle des conférences de la CCIT du Doubs 46 avenue Villarceau à Besançon, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35

La séance est ouverte à 19h25 et levée à 21h58

Étaient présents : **Audeux :** Mme Agnès BOURGEOIS, **Avanne-Aveney :** Mme Marie-Jeanne BERNABEU, **Besançon :** Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Annaïck CHAUVET, M. Sébastien COUDRY, M. Benoît CYPRIANI, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n°22 incluse), Mme Lorine GAGLILOLO, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n°22 incluse), Mme Agnès MARTIN, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT (jusqu'à la question n°22 incluse), M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF, **Bonnay :** M. Gilles ORY, **Busy :** M. Philippe SIMONIN, **Byans-Sur-Doubs :** M. Didier PAINEAU, **Champagney :** M. Olivier LEGAIN, **Champvans-Les-Moulins :** M. Florent BAILLY, **Châtillon-Le-Duc :** M. Martial DEVAUX, **Chaucenne :** M. Alain ROSET, **Chemaudin et Vaux :** M. Gilbert GAVIGNET, **Cussey-Sur-L'Ognon :** M. Jean-François MENESTRIER, **Deluz :** M. Fabrice TAILLARD, **Devecey :** Mme Laetitia LAROCHE (suppléante), **Ecole-Valentin :** M. Yves GUYEN, **François :** M. Emile BOURGEOIS, **La Chevillotte :** M. Roger BOROWIK, **La Vèze :** M. Jean-Pierre JANNIN, **Les Auxons :** M. Anthony NAPPEZ, **Mamirolle :** M. Daniel HUOT, **Miserey-Salines :** M. Marcel FELT (à compter de la question n°14), **Morre :** M. Jean-Michel CAYUELA, **Nancray :** M. Vincent FIETIER, **Novillars :** M. Lionel PHILIPPE, **Osselle-Routelle :** Mme Anne OLSZAK, **Palise :** M. Daniel GAUTHEROT, **Pelousey :** Mme Catherine BARTHELET, **Pirey :** M. Patrick AYACHE, **Pouilley-Français :** M. Yves MAURICE, **Pouilley-Les-Vignes :** M. Jean-Marc BOUSSET, **Pugey :** M. Frank LAIDIE, **Roche-Lez-Beaupré :** M. Jacques KRIEGER, **Roset-Fluans :** M. Dominique LHOMME (suppléant), **Saint-Vit :** Mme Anne BIHR, **Saint-Vit :** M. Pascal ROUTHIER, **Saône :** M. Benoît VUILLEMIN, **Serre-Les-Sapins :** M. Gabriel BAULIEU, **Tallenay :** M. Ludovic BARBAROSSA, **Thise :** M. Pascal DERIOT, **Thoraise :** M. Jean-Paul MICHAUD, **Torpes :** M. Denis JACQUIN, **Velesmes-Essarts :** M. Jean-Marc JOUFFROY, **Vieilley :** M. Franck RACLOT, **Vorges-Les-Pins :** Mme Maryse VIPREY

Étaient absents : **Amagney :** M. Thomas JAVAUX, **Besançon :** Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Julie CHETTOUH, M. Laurent CROIZIER, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Cyril DEVESA, Mme Nadia GARNIER, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, M. Pierre-Charles HENRY, Mme Marie LAMBERT, M. Christophe LIME, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, M. Saïd MECHAI, Mme Juliette SORLIN, **Beure :** M. Philippe CHANEY, **Boussières :** M. Eloy JARAMAGO, **Braillans :** M. Alain BLESSEMAILLE, **Chalezeule :** M. Christian MAGNIN-FEYSOT, **Chaleze :** M. René BLAISON, **Champoux :** M. Romain VIENET, **Chevroz :** M. Franck BERNARD, **Dannemarie-Sur-Crête :** Mme Martine LEOTARD, **Fontain :** M. Claude GRESSET-BOURGEOIS, **Gennes :** M. Jean SIMONDON, **Geneuille :** M. Patrick OUDOT, **Grandfontaine :** M. Henri BERMOND, **Larnod :** M. Hugues TRUDET, **Mamirolle :** M. Cédric LINDECKER, **Marchaux-Chaudefontaine :** M. Patrick CORNE, **Mazerolles-Le-Salin :** M. Daniel PARIS, **Merey-Vieilley :** M. Philippe PERNOT, **Montfaucou :** M. Pierre CONTOZ, **Montferrand-Le-Château :** Mme Lucie BERNARD, **Noironte :** M. Philippe GUILLAUME, **Rancenay :** Mme Nadine DUSSAUCY, **Vaire :** Mme Valérie MAILLARD, **Venise :** M. Jean-Claude CONTINI, **Villars-Saint-Georges :** M. Damien LEGAIN

Secrétaire de séance : M. Gilles ORY

Procurations de vote : **Besançon :** Mme Anne BENEDETTO à Mme Frédérique BAEHR, M. Kévin BERTAGNOLI à Mme Elise AEBISCHER, Mme Pascale BILLEREY à M. Olivier GRIMAITRE, Mme Claudine CAULET à M. Damien HUGUET , Mme Aline CHASSAGNE à M. Hasni ALEM, Mme Julie CHETTOUH à Mme Sylvie WANLIN, M. Laurent CROIZIER à Mme Nathalie BOUVET, Mme Karine DENIS-LAMIT à Mme Laurence MULOT, M. Cyril DEVESA à M. Benoit CYPRIANI, Mme Sadia GHARET à M. Denis JACQUIN, M. Abdel GHEZALI à M. Jean-Hugues ROUX, M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE, Mme Marie LAMBERT à M. Ludovic FAGAUT, Mme Myriam LEMERCIER à M. Florent BAILLY (à compter de la question n°23), M. Christophe LIME à M. Frank LAIDIE, M. Saïd MECHAI à Mme Claude VARET, Mme Juliette SORLIN à M. Yannick POUJET, **Chevroz :** M. Franck BERNARD à M. Jean-François MENESTRIER, **Dannemarie-Sur-Crête :** Mme Martine LEOTARD à M. Emile BOURGEOIS, **Gennes :** M. Jean SIMONDON à M. Vincent FIETIER, **Marchaux-Chaufontaine :** M. Patrick CORNE à M. Fabrice TAILLARD, **Mazerolles-Le-Salin :** M. Daniel PARIS à M. Jean-Marc BOUSSET, **Montferrand-Le-Château :** Mme Lucie BERNARD à Mme Anne OLSZAK, **Rancenay :** Mme Nadine DUSSAUCY à Mme Marie-Jeanne BERNABEU

1. **Désignation d'un secrétaire de séance – Approbation du procès-verbal de la séance du 10/04/ 2025**

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Madame la Présidente :

- ouvre la séance du Conseil,
- procède à la vérification du quorum,
- annonce les pouvoirs reçus pour la séance,
- invite les élus potentiellement concernés par les questions de conflits d'intérêts à se signaler lors de l'examen des rapports.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- nomme M. Gilles ORY secrétaire de séance,
- approuve le procès-verbal du Conseil du 10 avril 2025.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 102

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

2. **Etat des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil**

Le Conseil de Communauté prend acte des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil.

3. **Etat des décisions de la Présidente dans le cadre de sa délégation du Conseil**

Le Conseil de Communauté prend acte des décisions de la Présidente dans le cadre de sa délégation du Conseil.

4. **Modification de la composition de la CCSPL**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté approuve la représentation de l'Association Crématisse de Besançon au sein de la CCSPL de GBM.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 102

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

5. **Bilan de la formation des Conseillers Communautaires de GBM pour l'année 2024 (aucune formation)**

Le Conseil de Communauté prend acte du bilan de formation des élus communautaires de Grand Besançon Métropole pour l'année 2024 et à débattre sur la formation des Conseillers Communautaires.

6. Actualisation de la liste des emplois permanents suite à la Commission Annuelle Prospective des Emplois (CAPE) 2025 – Budgets annexes

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- Approuve la création nette d'1 emploi de rédacteur, 1 emploi d'ingénieur, 4 emplois de technicien et 3 emplois d'adjoint technique sur le budget annexe déchets de la Communauté Urbaine de grand Besançon Métropole,
- Approuve la création d'1 emploi d'ingénieur, de 1 emploi de techniciens, d'1 emploi d'adjoint technique sur le budget annexe assainissement
- Approuve la création d'1 emploi de rédacteur et d'1 emploi de technicien sur le budget annexe Eau
- Approuve le transfert d'1 emploi d'ingénieur du budget principal sur le budget annexe Chauffage urbain de la Communauté urbaine de Grand Besançon Métropole,
- Approuve l'actualisation de la liste des emplois permanents pour tenir compte des créations et des recalibrages intervenant sur les budgets de la Communauté Urbaine de Grand Besançon Métropole,
- Autorise le recrutement d'agents contractuels sur les emplois permanents au sein de la Communauté Urbaine de Grand Besançon Métropole, dans le cadre de la législation en vigueur et en application des articles L332-8 à L332-12 et L332-14 du code général de la fonction publique.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 102

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

7. Renouvellement de partenariat avec l'UGAP

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve les termes de la convention partenariale à conclure avec l'UGAP portant sur les univers « véhicules » et « informatique »,
- autorise Mme la Présidente ou son représentant à signer la convention partenariale (annexée au rapport) et tous les documents afférents à l'exécution de la convention partenariale (notamment la signature de devis, bons de commandes quel que soit le montant) avec l'UGAP portant sur les univers « véhicules » et « informatique »,
- s'engage à inscrire au budget les crédits nécessaires, le cas échéant.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 102

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

8. Réseau de chaleur Besançon Planoise – Signature de convention de transfert du réseau de chaleur entre Grand Besançon Métropole et Territoire 25, aménageur dans le cadre de l'opération d'aménagement Grette-Brûlard-Polygone de Besançon

Mme Marie-Thérèse MICHEL (1) et Mme Anne VIGNOT (1) et MM. Nicolas BODIN (1), Anthony POULIN (1) et Pascal ROUTHIER (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Madame la Présidente, ou son représentant à signer la convention de transfert.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 97

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 5

9. Contrat de Chaleur Renouvelable Territorial – Signature des conventions de partenariat avec l'ADEME

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Madame la Présidente ou son représentant à signer les documents relatifs à l'engagement de GBM dans un Contrat de Chaleur Renouvelable Territorial en partenariat avec l'ADEME, à savoir :

- La convention de financement et son annexe technique,
- La convention de mandat.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 102 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

10. Désignation d'un lauréat pour l'appel à manifestation d'intérêt pour la mise en place d'unités de méthanisation sur le territoire de Grand Besançon Métropole

M. Kevin BERTAGNOLI (1), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat ni au vote.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil de Communauté désigne Opale Energie Naturelle comme lauréat de l'AMI méthanisation et décide d'engager avec cet opérateur des échanges dans le but de définir le cadre du partenariat avec la collectivité.

Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés :

Pour : 100 Contre : 0 Abstention : 1 Conseiller intéressé : 1

11. Fonds Climat – Attribution de fonds de concours aux communes de Novillars, Vaire et Roset-Fluans

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- attribue un fonds de concours de :
 - o 60 000 € à la commune de Novillars pour l'extension du réseau de chaleur, au titre de l'axe 4,
 - o 107 118 € à la commune de Vaire répartis comme suit :
 - 41 560 € pour le projet d'aménagement de la place centrale, dans le cadre de l'axe 1,
 - 32 218 € pour la rénovation de la salle polyvalente au titre de l'axe 3 et 33 340 € pour l'installation d'une pompe à chaleur dans le cadre de la rénovation de la salle polyvalente au titre de l'axe 4,
 - o 76 748 € à la commune de Roset-Fluans répartis comme suit :
 - o 16 748 € dans le cadre de l'axe 2 pour l'aménagement des espaces extérieurs,
 - o 60 000 € dans le cadre de l'axe 3 pour la rénovation énergétique de l'ancienne école et la salle communale.
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer les conventions annexées au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 102 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

12. Candidature de Grand Besançon Métropole à l'appel à manifestation d'intérêt « Adapter son territoire en Bourgogne-Franche-Comté au changement climatique »

A l'unanimité, le Conseil de Communauté approuve la candidature de Grand Besançon Métropole à l'appel à manifestation d'intérêt « Adapter son territoire au changement climatique en Bourgogne-Franche-Comté » proposé par le Groupe Régional pour l'Adaptation au Changement Climatique.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 102 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

13. Participation de Grand Besançon Métropole à la convention des Entreprises pour le Climat Bourgogne-Franche-Comté – Session 2

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- Prend acte de la Charte d'engagement et des statuts de la Convention des Entreprises pour le Climat.
- Autorise l'adhésion à l'association « Convention des Entreprises pour le Climat – Bourgogne-Franche-Comté » pour l'année 2025.
- Autorise le versement d'une cotisation de 16 000 € au titre de la participation de Grand Besançon Métropole à la promotion 2025 de la CEC BFC.
- Désigne les représentants suivants pour participer aux travaux de la CEC :
 - o Monsieur Nicolas BODIN, Vice-Président Économie, Emploi, Insertion, Relance, Innovation et transition, Commerce et artisanat ;
 - o Madame Lorine GAGLILOLO, Vice-Présidente Transition écologique et énergétique, qualité du cadre de vie et développement durable ;
 - o Monsieur le Directeur du Département Transition Ecologique ;
Monsieur le Chef de Service Développement économique, emploi et insertion ;

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 102 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

14. La City – Restructuration et rénovation énergétique du bâtiment BB3 à la City – Choix du lauréat, attribution et signature du marché de maîtrise d'oeuvre

Mme Marie-Thérèse MICHEL (1) et Mme Anne VIGNOT (1) et MM. Nicolas BODIN (1), Anthony POULIN (1) et Pascal ROUTHIER (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- choisit l'équipe représentée par le mandataire DRLW ARCHITECTES, comme lauréat du concours de maîtrise d'oeuvre pour la restructuration et rénovation énergétique du bâtiment BB3 à la City,
- attribue le marché de maîtrise d'oeuvre pour la restructuration et rénovation énergétique du bâtiment BB3 à la City à l'équipe représentée par le mandataire DRLW ARCHITECTES pour un montant d'honoraires de 1 020 026,61 € HT,
- autorise la SPL Territoire 25, mandataire dans le cadre d'un contrat de mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée, à signer le marché de maîtrise d'oeuvre,
- prend acte, conformément à l'article 7 de la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée, que la sollicitation des subventions auprès de la Région Bourgogne-Franche-Comté, de l'Etat, de l'Union Européenne, du Département du Doubs, de la Caisse d'Allocations Familiales et de tout autre partenaire susceptible de participer à l'opération relève de la compétence de la SPL Territoire 25.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 98 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 5

15. Autorisation de signature de la convention de superposition de domanialité entre la RN 57 et l'ouvrage de rétablissement de la rue Léon Baud à Châtillon-le-Duc

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve les modalités de gestion et d'entretien de l'ouvrage d'art de rétablissement de la rue Léon Baud par passage supérieur sur la RN 57 sur le territoire de la commune de Châtillon-le-Duc,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention en annexe.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 103 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

16. Convention avec le Département du Doubs pour la réalisation de travaux d'aménagements – RD 70 – POUILLEY-PIREY

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention à intervenir.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 103 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

17. Evolution de la composition du Comité des Partenaires issu de la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM)

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- fixe la composition du Comité des partenaires de la mobilité ;
- définit les modalités de fonctionnement de ce comité ;
- autorise Mme Marie ZEHAF, 6^{ème} Vice-Présidente en charge de Mobilités, ou son représentant, à présider ce comité ;
- désigne M. Gabriel BAULIEU, 1^{er} Vice-Président en charge des Ressources Humaines, pour représenter GBM au sein du collège des employeurs du comité des partenaires.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 103 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

18. Participation au 5^{ème} Challenge de la Mobilité du 15 au 21 septembre 2025

A l'unanimité, le Conseil de Communauté valide cet engagement qui positionne sur le plan régional, Grand Besançon Métropole comme territoire d'exemple en matière de politique mobilité auprès des entreprises.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 103 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

19. Contribution GBM préalable à l'arrêt du SCoT en juillet 2025

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil de Communauté :

- prend acte du contenu du SCoT et notamment de son PAS et de son DOO
- prend acte des avis de GBM préalables à l'arrêt du SCoT en juillet 2025 et en débattre
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à transmettre ces contributions au Président du SCoT

Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés :

Pour : 102 Contre : 0 Abstention : 1 Conseiller intéressé : 0

20. Exercice du droit de préemption urbain – Bilan des Déclarations d'Intention d'Aliéner du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024

Le Conseil de Communauté prend acte de ce bilan.

21. Opérations immobilières réalisées en 2024 par Grand Besançon Métropole – Rapport de synthèse

Le Conseil de Communauté prend acte du bilan 2024 des transactions immobilières réalisées par GBM.

22. Règlement Local de Publicité intercommunal – arrêt du projet et bilan de la concertation

M. Damien HUGUET (1), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat ni au vote.

A la majorité des suffrages exprimés, le Conseil de Communauté :

- **arrête :**
 - o le bilan de la concertation mise en œuvre à l'occasion de l'élaboration du projet de RLPI, dont les modalités correspondent à celles qui ont été définies par la délibération du 16 décembre 2019 (cf. annexe « bilan de la concertation »),
 - o le projet de RLPI, tel qu'annexé à la délibération.

Rapport adopté à la majorité des suffrages exprimés :

Pour : 87 Contre : 13 Abstentions : 2 Conseiller intéressé : 1

23. Regualification des espaces publics quartier de St Ferjeux – ville de Besançon – Offre de concours

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer ladite convention d'offre de concours.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 100 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

24. Commune de Besançon Plan local d'urbanisme (PLU) – Modification n°13 Décision relative à la non réalisation d'une évaluation environnementale

A l'unanimité, le Conseil de Communauté décide de l'absence de nécessité de réaliser une évaluation environnementale au vu de l'avis tacite de la MRAe dans le cadre de la procédure de modification 13 du PLU de Besançon.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 100 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

25. Assurance Dommages Ouvrage (DO) – Contrat Collectif de Responsabilité Décennale (CCRD) – Constructeur Non Réalisateur (CNR) pour les travaux de construction de la Grande Bibliothèque

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer le marché de service d'Assurances Garantie Dommages Ouvrage (DO) et d'un Contrat Collectif de Responsabilité Décennale (CCRD) et Constructeur Non Réalisateur (CNR) pour la partie des travaux dont l'Université de Franche-Comté est maître d'ouvrage pour la réalisation de la Grande Bibliothèque à Besançon avec la Compagnie SMABTP déclarée attributaire par la Commission d'Appel d'Offres du 28 mars 2025, pour un montant de 569 407.31 € TTC.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 100 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

26. Festival outdoor Grandes Heures Nature – Edition 2025 – Programmation et budget prévisionnel

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **Approuve la programmation prévisionnelle de l'édition 2024 du Festival Outdoor Grandes Heures Nature,**
- **Approuve le budget prévisionnel de l'édition 2025 pour les parties dépenses et recettes,**

- **Autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer les conventions de partenariat et de parrainage d'épreuves à intervenir dans le cadre de la prochaine édition du Festival Outdoor Grandes Heures Nature et à encaisser les recettes afférentes.**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 100

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

27. Attribution d'une subvention à Jura Cyclisme pour l'organisation de la Classic Grand Besançon Doubs

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **approuve l'attribution d'une subvention de 30 K€ à l'association Jura Cyclisme,**
- **approuve la convention correspondante annexée au rapport,**
- **autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer ladite convention avec Jura Cyclisme.**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 100

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

28. Modification des tarifs d'eau potable 2025

A l'unanimité, le Conseil de Communauté vote la modification du tarif du mètre cube d'eau potable (redevance) appliqué aux usagers du service d'eau potable de la commune de Saint-Vit et du montant de l'abonnement eau potable pour les compteurs dont le diamètre est supérieur à 30 mm.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 100

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

29. Vente d'eau potable en gros entre la Communauté de Communes du Pays Riolois, le Délégué et la Communauté Urbaine de Grand Besançon Métropole

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **approuve la convention de vente d'eau potable en gros entre GBM, la CCPR et son Délégué pour les communes de Boulot, Bussières, Buthiers, Etuz, Montboillon et Voray-sur-l'Ognon, jointe en annexe,**
- **approuve l'avenant de résiliation de la précédente convention, annexé au rapport,**
- **autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer cette convention et cet avenant.**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 100

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

30. Avenant n°5 au contrat pour l'exploitation par affermage du Service Public d'Assainissement de la commune de Saint-Vit entre la Société de distribution Gaz et Eaux et Grand Besançon Métropole (GBM)

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **vote l'avenant n°5 au Contrat pour l'exploitation par affermage du Service Public d'Assainissement entre Gaz et Eaux et GBM,**
- **autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer l'avenant n°5 au Contrat pour l'exploitation par affermage du Service Public d'Assainissement entre Gaz et Eaux et GBM.**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 100

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

31. **Fourniture et installation des diffuseurs d'air des tranches 1 et 2 de la station de traitement des eaux usées de Port Douvot à Besançon – Autorisation de signer un accord- cadre**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer l'accord-cadre avec l'entreprise retenue, pour un montant maximal, sur sa durée totale, de 442 000 € HT.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 100 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

32. **Fourniture de matériels de branchements d'eau potable – Autorisation de lancer et de signer un accord-cadre**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer les 3 lots de l'accord-cadre les entreprises retenues par la Commission d'Appel d'Offres.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 100 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

33. **Fonds d'aide en faveur de l'hébergement touristique : mise à jour des critères et état d'avancement**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- prend acte des données relatives au FIHT à ce jour,
- approuve la correction à apporter au tableau des critères du règlement d'attribution des aides du FIHT.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 100 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

34. **Partenariats en matière de promotion du tourisme sur 2025**

MM Patrick AYACHE (1), François BOUSSO (1) et Benoit VUILLEMIN (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- prend acte des partenariats en matière de promotion du tourisme pour 2025,
- approuve la convention de partenariat pour le développement touristique de la Vallée de l'Ognon avec Destination 70 jointe en annexe,
- autorise Madame la Présidente ou son(sa) représentant(e) à signer l'avenant à la convention de partenariat pour le développement touristique de la Vallée de l'Ognon avec Destination 70.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 97 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 3

35. Actions recherche et innovation – Fonds Régional pour l’Innovation – Soutien aux projets des sociétés Archéon et Société de Montres Besançon

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- attribue une avance remboursable à hauteur de 50 000 € à la société Archéon dans le cadre du FRI,
- attribue une subvention à hauteur de 40 000 € à la société SMB dans le cadre du FRI.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 100

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Affiché à Besançon, le 28/05/2025

Pour la Présidente,
Par délégation,
La Cheffe de Service des Assemblées,

Anne COLLIN

